

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 9

Artikel: Jean-Louis, inspecteur : portrait villageois
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRÛN, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 28 février 1920. — Buste ou statue du Rousseau (G.-A. Bridel). — Lo Vilhio Dêvesa : Onna veindzèze (Emile D.). — Jean-Louis, inspecteur (Jean des Sapins). — A chacun ce qu'il désire. — Comment le révérend Père Bastien vainquit Satan (E. Favre). — Troublante question. — La vie sous les abus. — FEUILLETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) suite.

BUSTE OU STATUE DE ROUSSEAU

PUISQUE l'article de M. L. Mogeon (voir n° 7, du 14 février) nous en fournit l'occasion, disons que le récit de la cérémonie en l'honneur de Rousseau, organisée le 26 avril 1798 par la Société des Amis de la Liberté, nous avait déjà intrigué. Qu'était-ce que ce « monument » élevé à Rousseau aux environs de Lausanne, et qui fut promené solennellement dans les rues de notre ville, soit du Chêne au temple de St-Laurent ? On en parle tantôt comme d'un buste, tantôt comme d'une statue. Serait-ce peut-être le groupe allégorique conçu par l'horloger genevois Argand et qui, racheté à l'artiste par Samuel de Constant, fut placé d'abord dans une salle de verdure dans la villa de St-Jean-sous-terre près Genève, puis à la Chablière près Lausanne, quand S. de Constant (le père de Rosalie) s'y fut installé en 1786 ? Lors de la visite que lui fit Madame Sophie de la Roche en 1792, celle-ci parle de ce monument, qui dut rester à la Chablière en tout cas jusqu'en 1796, date du départ de Samuel de Constant pour la ville. Je ne serais pas loin de penser qu'il le laissa à son neveu Benjamin (le nouveau propriétaire depuis 1791), car ce groupe n'aurait guère fait figure dans le petit appartement de la rue St-Etienne où Samuel de Constant alla finir ses jours. Et deux ans après, en 1798, n'était-il point encore à la Chablière ? Mais si c'est de ce monument qu'il s'agit, pourquoi le cortège part-il du Chêne, soit de Montbenon, et non du faubourg de l'Ale, par où on dut sans doute amener l'objet.

En quoi ce groupe allégorique consistait-il ? C'est ce que peut entr'autres nous apprendre un fascicule des *Annales J. J. Rousseau* qui paraissent à Genève, année 1911, article dû à M. le professeur François, ou *Rosalie de Constant et ses amis*, de Mlle Lucie Achard. Sur un piédestal élevé on voyait Rousseau de grandeur naturelle, guidant par une chaîne, en partie de fleurs, Emile travaillant avec entrain à un petit charriot. Rousseau s'appuyait sur un médaillon fendu, où étaient figurés les anciens procédés d'éducation : châtiments corporels, etc. D'autres figures allégoriques décoraient encore le devant du piédestal.

Du monument original, fait d'une composition spéciale, on a perdu la trace ; si c'est bien cet objet qui fut promené en grande pompe à travers les rues de Lausanne en avril 1798 il faut d'autant moins s'étonner qu'il ait disparu que Louis Raymond dans son discours le disait déjà alors « mutilé et presque détruit ».

Il reste heureusement deux témoins de ce curieux objet d'art : l'un est une charmante reproduction réduite, en biscuit, qu'on peut voir aujourd'hui au Musée des Arts décoratifs à Genève et qui figura à l'Exposition iconographique de Rousseau en 1912, — les *Annales J.-J. Rousseau* en ont fait l'objet d'une planche hors texte en 1911. D'autre part une édition de l'*Emile* a comme frontispice une vignette qui est sans doute inspirée de la composition de Jacques Argand.

Remarquons à l'appui de notre supposition que le *Journal du professeur Pichard* dit que le « buste » de Rousseau était porté dans le cortège du 26 avril 1798 par quatre hommes, ce qui semblerait indiquer un poids plus considérable que celui d'un simple buste.

* * *

Ajoutons à propos de la fête à l'honneur de Rousseau célébrée à St-Laurent que la citoyenne Mourer qui a représenté la déesse de la Liberté est cette même Emilie-Louise-Bernardine Mourer, fille du libraire Jean Mourer qui avait, cinq mois auparavant, complimenté Bonaparte à Montbenon et dont le Musée du Vieux Lausanne possède un très beau portrait au pastel. La déesse de l'Egalité, qui lui faisait pendant, était aussi sa compagne lors de la réception de Bonaparte, Louise-Alexandrine Rolland. Quant à la citoyenne Duvoisin qui chanta la *Prise de Mantoue* au temple de St-Laurent, c'était probablement l'épouse de ce tisserand Duvoisin qui venait de construire sous la terrasse de la Cité la maison qui fut naguère encore l'imprimerie Viret-Genton.

G. A. Bridel.



ONNA VEINDZÈZE

VAITZE zè iéna que l'ami Ulysse m'a zû conté quand lè que fasé lè fè avoué li. Lai avai dè noutron veladzo dè Brise-tiolè, on certain Bèat qu'irè dzouiamè pe vilhio que sa fenna. Assebin quand i fu mō, sa vèva s'étai dèpachà d'ingadzi on domestico po lo reimplièci. Cā ne pouavè pa tot fère soletta. Falliai quauqu'on po soigni son petit bin et principalamè po allā avoué lè tzéva. L'en avai dou bon : sa « Fanny » coumè l'ai deza, on n'éga qu'on crotzivè à gautze, po è que l'irè tota sadze et dè bon coumèdè et lo « Bron » qu'irè prau vi quand volhiai, et qu'on applèivè dè forman.

Quand bin l'irè on pou pèsant, ci novi tzerroton fāsai gaillā plièci à sa mètra. Mā, topara, l'amāvè on pou quartettā, épi l'avai sè crouvè rusé à li.

On delon matin, devevāi allā quèri on tzerdzè mè pè Lozena, et l'avai quito d'applièi, cā vo sèlè prau vo z'autro, que lo delon on n'a adi pe sà que lè z'autro dzo. Alò, vaitze qu'aou momè d'abrèva, lo « Bron » s'etzapè et fo lo camp avo lo pra. La falliu lai core apri, et ellia poèson dè bête sè lais-sivè bin approtzi, mā setout qu'on volhiai lai met-tre la man dessus, hardi lo galop ! Naturellamè que dè sè quatre tzambè l'avai vito fè de sèna se n'ho-mo que n'è n'avai que duè. Ci manèdzo a bin dourā on n'ora, se bin que lo pouro domestico trèsa li leinga on pi dè grand. Toparai a fèce fère, la bête s'étai rèdia et on avai pu l'applièi. L'arai mèreta onna forla repassaie, ma pas moian, ca la mètre irè quie et ne volhiai pa qu'on fiesè lè bitè. Ma, Niolu, dan lo domestico, avai dza ruminā se n'idée. Attè-pi, poèson dè bite ! que sè desai cîn li-mimo, ah ! l'a volhiu mè fère chā, tè vu prau fère chā

assebin, mè veindzeri ! Et tièze dzo dourè, grais-sivè bin lo tzi daou côté dè l'éga, ma jamé daou côté daou « Bron » !

Emile D.

Tout fier. — Un vieux vagabond, dit « Bougné », se présente au logis des pauvres passants. Le concierge, après avoir vérifié l'identité du nouveau venu, s'apprête à lui faire passer une visite sanitaire pour s'assurer s'il a ou non de la vermine, car les éleveurs de ces bestioles sont logés dans une salle à part.

Bougné, voyant cela, lui fait :

— Te n'a pas fauté de guegni, y ein a. **Pn.**

Nos gosses. — Toto a la mauvaise habitude de ne pas s'essuyer les lèvres après avoir bu.

Maman lui en fait l'observation au déjeuner.

Au diner, Toto a oublié, naturellement, la recommandation maternelle.

Maman le sermonne.

— Mais, petite mère, pleurniche le bambin, je n'ai pas oublié... Je me suis essuyé avant...

JEAN-LOUIS, INSPECTEUR

Portrait villageois.

L est grand, haut en couleurs, solide, bien bâti. Avec ses cheveux taillés en brosse, sa moustache courte et sa tenue un peu raide, on le prendrait pour un officier de cavalerie. Et cependant la vie militaire qu'il admire beaucoup lui est totalement inconnue. Tout dans son caractère à la fois souple, conciliant et bon enfant dément cette tenue un peu raide, un peu guindée qu'il croit aller de pair avec sa profession.

A vingt ans, il débutait, comme instituteur, dans un petit village de montagne, où les pâturages et les sapins étaient tout son horizon. Mais tandis que d'autres, à cet âge de la vie, perdent leur temps à graver les sommets, à danser aux abbayes, à fumer des cigarettes ou à lire des romans, lui, il sut mettre son temps à profit. Trois ans plus tard, il s'installait dans un village de la banlieue de Lausanne et, après avoir subi trois fois l'examen de repourvue au collège de la Croix-d'Ouchy, il devint instituteur en ville.

Il donna des leçons particulières, il occupa divers postes de confiance, il représenta ses collègues dans divers comités, et sut si bien sortir du rang, qu'à peine âgé de trente-sept ans on le vit devenir inspecteur de l'enseignement primaire.

Bien qu'il soit de modeste origine, il n'a jamais cherché à tirer vanité de son avancement rapide. Doué d'une intelligence vive et alerte, il s'est familiarisé avec toutes les méthodes pédagogiques. Il n'est pas de ceux qui croient que la place d'inspecteur soit un reposoir, une sorte d'abbaye de Thélème, un asile d'ombre et de fraîcheur où il fait bon dormir.

Quand on le questionne, il répond d'un air malicieux :

— Oui, oui, ça ne va pas tout seul. On est souvent entre l'enclume et le marteau.

Il sait qu'il doit parcourir son vaste arrondissement plusieurs fois par année. Il est en relations suivies avec les écoles, le corps enseignant, les commissions scolaires et les municipalités. Et puis, quand il reste en ville, il se rend à son bureau de la Cité. Là, une foule de travaux le réclament. Il y a les statistiques à établir, les colonnes horizontales et verticales des tableaux d'examen à vérifier, la liste des chants, que toutes les classes du canton doivent chanter par cœur, à mettre à jour, et enfin

les problèmes, les fameux problèmes d'examen que l'on compose quand on a le temps, et qu'on peut, selon son humeur, hâter ou différer.

Sa jovialité, son esprit de conciliation, son habitude de mettre tout le monde à l'aise et ses bons mots lui sont d'une grande utilité dans ses nombreuses relations.

En ville, il porte un chapeau melon, un col droit, un veston à la mode et un pardessus. Mais quand il est en tournée d'inspection, il ne tient pas à passer pour un citadin, c'est-à-dire pour le monsieur bien habillé qui se promène; alors on le voit dans les wagons de troisième classe des lignes secondaires, dans les vieilles diligences à deux chevaux, sur les grandes routes poussiéreuses comme sur les chemins boueux des forêts. Muni de sa grosse canne à bout ferré, il se risque sur les sentiers de montagne. On le voit passer, dans sa grande pèlerine noire et son chapeau de feutre à larges ailes. Il a de gros souliers à clous, un col rabattu et une cravate de l'ancien temps. Sa petite serviette de cuir, il la cache dans une de ses innombrables poches.

Quand il est en tournée d'inspection, il se lève de grand matin. Alors que bon nombre de citadins sont encore douillettement blottis sous l'édredon, il descend rapidement à la gare prendre le premier train.

Dans le jour blafard qui se lève sur un paysage d'hiver, il regarde par la portière, puis sommeille jusqu'au moment où il doit changer de train. Quelquefois il gémait contre les intempéries et les brouillards épais qui ressuscitent ses rhumatismes. Mais cela ne dure qu'un temps. Aussi, en mai, le voit-on joyeux et guilleret, en bras de chemise, marcher allégrement le long de haies bourdonnantes d'abeilles, humant à pleins poumons l'air printanier.

Au creux du vallon ou sur la colline, accroché à la pente ou au haut d'un coteau, le village est là, avec ses toits bruns aux larges auvents. L'église le domine. L'église avec son clocher bourguignon et sa flèche qui monte dans le ciel. Dans les vergers d'alentour, il y a des pommiers, des noyers, et plus bas, quelquefois, des vignes. Les paysans sont dans le champ. Alors l'inspecteur s'arrête, il parle d'agriculture, il se réclame de son origine villageoise et ne manque jamais de dire qu'il sait faucher à la faux, conduire une charrue et traire les vaches.

Quand il a terminé son inspection dans les classes, il va chez le pasteur où il ne s'arrête guère puis chez le syndic où on le conduit quelquefois à la cave. S'il doit dormir la nuit dans une auberge de campagne, il passe la soirée au café en compagnie des villageois, il discute avec eux en toute familiarité et, quand il les a quittés, les bons paysans ne manquent jamais d'ajouter :

— Oui, oui, on ne peut pas dire le contraire, ça, au moins, c'est un inspecteur !

Jean des Sapins.

A CHACUN CE QU'IL DÉSIRE

UN financier parisien proposait dernièrement la suppression des impôts volontaires payés sous forme de dépenses de luxe. A ce propos, un journal parisien a reçu le billet que voici, qui proclame une vérité universelle :

« Permettez-moi de ne pas vous donner mon nom ni mon adresse. Je suis simplement une infâme mercanti, spécialisée dans la lingerie. Je ne suis de ma nature ni cupide, ni voleuse.

» Mais, étant commerçante, je veux gagner un bénéfice légitime. J'ai dans mon quartier la réputation de vendre bon marché et bon.

» En 1918, j'ai, un jour, passé un ruban à des chemises que je vendais 18 fr. J'ai mis en montre six chemises sans ruban à ce prix ancien et six autres, enrubannées, à 25 fr. 95 (les 95 centimes, c'est ce que me coûtait le ruban, les 7 fr., c'était... mon indemnité de vie chère).

» Eh bien ! monsieur, vous devinez ce qui est arrivé. On m'a enlevé mes chemises à 25 fr. 95, en négligeant celles à 18 francs. Que voulez-vous ? J'ai laissé faire ma clientèle, qui n'aime pas le meilleur marché. Evidemment, je devrais éclairer les clientes, les dissuader de dépenser inutilement leur argent. Mais j'avoue que je ne suis pas un ange. Je ne les force pas... et je continue à gagner 6 francs sur la chemise et 7 francs sur le ruban. »



COMMENT LE RÉVÉREND PÈRE BASTIEN VAINQUIT SATAN

JE m'étais rendu, il y a quelques années, dans le petit village de Rivaz, situé au bord du lac Léman, pour y faire visite à un vieil ami de ma famille, le bon papa François.

Nous devisions gaiement sur la porte de son presbytère, en face de ce beau tableau que formait à nos pieds le château de Glérolles, plongeant ses murs dans l'eau bleue, et le village de St-Saphorin, dont les toits étagés sont blottis autour de son vieux clocher. Au fond, dominant la plaine du Rhône, les sommets neigeux prenaient de belles teintes roses sous les baisers du soleil couchant.

Je goûtais chez mon interlocuteur cette verve, agrémente par l'accent du terroir, et cet esprit gentiment railleur qui domine chez le vigneron de Lavaux, et qui lui aide à supporter avec bonne humeur la dureté de son métier, à accepter sans découragement l'anéantissement trop fréquent de ses récoltes.

Papa François me descrivait avec enthousiasme les beautés de son vignoble et m'en faisait l'historique. Il m'apprenait que la vigne avait été apportée au moyen âge, par des moines, sur les bords du Léman. Les terres de la région appartenaient alors, pour la plupart, à des monastères, qui en tiraient de véritables richesses. C'est que ces bons moines n'étaient point paresseux; dès le lever du soleil, on pouvait les voir, fossoir en mains, travailler le rude sol de leurs vignes. Et quand l'automne arrivait, le pressoir, tourné par des bras robustes, faisait couler, des jours durant, le jus doré du raisin, qui s'en allait remplir les vastes caves du couvent. Mon hôte ajoutait que sa maison avait été bâtie sur l'emplacement même d'un de ces anciens couvents, et pour me prouver la véracité de ses affirmations, il me conduisit dans sa cave où, tout en dégustant « le nouveau », il me montra des murs épais et une voûte massive, vestiges de ces temps reculés.

Tout en me parlant de ces premiers vigneron, que le froc n'empêchait pas de travailler ferme et de boire sec, il me conta une petite histoire, qui n'est peut-être qu'une légende, mais que je ne puis résister au désir de vous répéter.

Le Père Bastien occupait les fonctions de prier dans un de ces monastères. Ce n'est pas qu'il eût été désigné à ce poste par des qualités spéciales; il était atteint de claudication et ne pouvait pas, par conséquent, être très utile aux travaux de la vigne. Il avait donc été nommé prier pour ne pas immobiliser deux bras capables de fortes besognes. Ce bon Père descendait chaque jour à Glérolles pour dire la messe dans la chapelle du château et recevoir la confession des nobles dames qui y habitaient ou qui venaient y faire quelque séjour.

Malgré son zèle, Bastien allait se trouver aux prises avec Satan et il faillit bien succomber dans la lutte. La jeune châtelaine de Glérolles était aussi jolie et enjouée que son seigneur et maître était laid et brutal. Elle faisait mille grâces au bon moine, dont la rusticité l'amusait, et il était bien rare qu'il repartît sans emporter quelque cadeau ou quelque friandise dans la large poche de sa robe.

De messes en confessions et de confessions en sourires, il advint que le Père Bastien ne maugréait plus quand il fallait descendre à Glérolles, même si par hasard la pluie l'obligeait à revenir trempé jusqu'aux os. Le soir, retiré dans sa cellule, le prier, dont l'imagination travaillait, voyait sans cesse passer devant ses yeux l'image de son aimable pénitente. Et le saint homme qui ne sentait pas que c'était le diable en personne qui lui faisait voir ces gracieuses et coupables apparitions, se laissait bercer par toutes sortes de beaux rêves.

Mais Satan ne se contenta pas de cela. Ce furent des tentations qui, légères d'abord, ne tardèrent

pas à augmenter en nombre et en perfidie. Père Bastien avait beau passer ses nuits en prière, il avait beau se mortifier, le démon ne l'abandonnait pas. De guerre lasse et jugeant qu'il fallait avoir, sans trop tarder, recours aux grands moyens, il alla trouver le révérend Père Stanislas, supérieur du couvent, et lui fit sa confession. Ce vénérable religieux décida que l'on procéderait à des prières pour exorciser l'esprit malin et que, pour éviter le renouvellement des tentations, Père Bastien ne descendrait plus à Glérolles. Mais rien n'y fit; le temps passait et le bon prier était de plus en plus tenaillé par sa passion. Le malheureux connut la pire des tortures : chaque soir, lorsqu'il regagnait sa couchette, Satan reprenait possession de lui et faisait défilé devant ses yeux les visions d'un paradis trompeur. Ces visions, rejetées avec horreur, revenaient toujours plus tenaces et plus pressantes. Et c'étaient des soupirs, des gémissements, des prières et même des imprécations. Le brave homme, privé de sommeil, perdait force et santé.

Un soir, alors qu'il était altéré par la lutte, une voix qui pourrait bien être encore celle de Satan, lui souffla doucement qu'un coup de bon vin du crû lui donnerait plus de force pour combattre le démon. Les bruits de va et vient dans le couloir et de portes qu'on ouvre et qu'on ferme, s'étant tus, il jugea que tout le monde était rentré chez soi et que le moment était venu de chercher à pénétrer dans le sous-sol du couvent. A pas de loup, tremblant de peur, croyant voir partout dans les ténèbres des yeux qui le fixaient, il descendit dans les caves pour y remplir sa cruche. De retour dans sa cellule, il en but un large gobelet, puis deux, puis trois, si bien que le sommeil revint plus tôt que de coutume et que la vision de la jolie châtelaine, si tenace auparavant, s'évanouit le plus facilement du monde. Aussi, depuis lors, Père Bastien allait chaque soir, dans le silence de la nuit, chercher le nectar qui lui procurerait, pour quelques heures, l'oubli de ses faiblesses.

Le Père Athanase, qui remplissait les fonctions de caviste, ne tarda pas à s'apercevoir qu'on lui prenait son vin. Se cachant un soir derrière une tonne, il vit avec stupéfaction et douleur qui était le coupable. Rapport en fut fait à Monseigneur Stanislas qui, au courant des luttes du prier, recommanda la discrétion. Il valait mieux, du reste, pour le bien de la maison, que la chose ne s'ébruitât pas. Le supérieur pria deux frères de confiance de surveiller Bastien, car il convenait pour le juger, de connaître exactement l'étendue de ses fautes.

Le lendemain, occupé comme de coutume à cette heure, à prendre de fortes rasades du beau vin doré de St-Saphorin, il n'entendit pas derrière sa porte les pas feutrés des deux frères chargés de l'épier. L'oreille collée au bois épais de l'huis, ils saisirent d'abord des bruits de cruche et de gobelet entrechoqués. Puis ils entendirent distinctement le petit gloussement que fait un liquide en passant dans une gorge altérée. Un peu plus tard, ce furent des pas saccadés, un Pater hâtivement récité, des silences coupés par des mots inintelligibles, des jurons, puis des rires singuliers. La chute molle d'un corps leur indiqua que le prier s'était affalé sur sa couchette. Déjà, ils allaient partir, pensant le moine endormi, lorsque d'une bouche rendue pâteuse par les libations, sortit un chant dont ils n'arrivaient pas à saisir les paroles, mais qu'ils reconnaissaient bien à la mélodie, pour l'avoir entendu chanter par les mauvais garnements du pays. A l'ouïe de semblables horreurs, ils sentirent leurs cheveux se dresser sur leur tête et, en toute hâte, ils s'en furent réveiller le révérend Père Stanislas, pour lui faire partager leur indignation. Ce dernier s'en vint en rajustant sa robe, mais ne put percevoir qu'un ronflement sonore : Père Bastien dormait à poings fermés. Pour un soir encore, le pauvre homme était convaincu d'avoir triomphé de Satan et de ses tentations.

A l'encontre de ses conseillers, qui déjà parlaient de cilice et de flagellations, Monseigneur démontra qu'il valait mieux fermer les yeux sur cette affaire. Il fallait pardonner à frère Bastien une petite faiblesse qui l'avait sauvé jusqu'alors du plus terrible des péchés capitaux; du reste, la crainte et les remords qui ne devaient pas manquer d'acc-